

Gland, le 13 décembre 2024

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 12 décembre 2024**

Présidence : Mme Ahimara Buffat

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 72 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la construction d'une buvette / salle polyvalente au Chemin du Stand (parcelles n° 1738 et 1739);
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 72 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la construction d'une buvette/salle polyvalente au Chemin du Stand (parcelles n° 1738 et 1739);
- II. d'accorder le crédit de CHF 1'402'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'402'000.-;
- IV. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent soient mises au budget dès le 1^{er} janvier 2027;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 35'700.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant l'acquisition de l'équipement d'exploitation;
- II. de l'amortissement du montant net de CHF 1'366'300.- sur une période de 30 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin de la construction.

Conformément aux articles 160 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

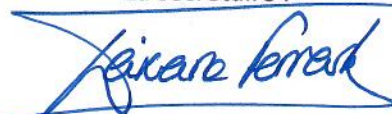
Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :


Ahimara Buffat



La secrétaire :


Karine Teixeira Ferreira